



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de préparation 24-juil.-2007

Date de révision 14-déc.-2020

Numéro de révision 8

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	<b>BG Décapant Acr</b>
Cat No. :	<b>154330000; 154330010; 154330025; 154330050; 154330250</b>
Synonymes	Butyl cellosolve; Ethylene glycol monobutyl ether, Butyl glycol
No.-CAS	111-76-2
No.-CE.	203-905-0
Formule moléculaire	C6 H14 O2
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119475108-36

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Substances chimiques de laboratoire.
Secteur d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégorie de produit	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Utilisations déconseillées	Pas d'information disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	STARDUSTCOLORS SAS ZA DE TESAN PLAN SUD 30126 ST LAURENT DES ARBRES France
	Tel : +33 (0)466 50 61 66
	E-mail : info@stardustcolors.com Website : <a href="https://www.stardustcolors.com">https://www.stardustcolors.com</a>

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour obtenir des informations aux États-Unis,appelez le : 800-ACROS-01  
Pour obtenir des informations en Europe,appelez le : +32 14 57 52 11

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99  
Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300  
Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

#### Dangers physiques

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë par voie orale  
Toxicité aiguë par voie cutanée  
Toxicité aiguë par inhalation – Vapeurs  
Corrosion/irritation cutanée  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 4 (H302)  
Catégorie 4 (H312)  
Catégorie 4 (H332)  
Catégorie 2 (H315)  
Catégorie 2 (H319)

#### Dangers pour l'environnement

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

*Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16*

## 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**

**Attention**

#### **Mentions de danger**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation  
Liquide combustible

#### **Conseils de prudence**

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
P307 + P311 - EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

## 2.3. Autres dangers

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

Toxique pour les vertébrés terrestres

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Composant	No.-CAS	No.-CE.	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
2-Butoxyéthanol	111-76-2	EEC No. 203-905-0	>95	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)

Composant	ECHA (RAC) ATE (Oral)	ECHA (RAC) ATE (Dermal)	ECHA (RAC) ATE (Inhalation)
2-Butoxyéthanol	ATE = 1200 mg/kg bw	-	-

Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119475108-36
-------------------------------	------------------

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de symptômes. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Difficultés respiratoires. Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
-------------------------	---

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

## Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

## **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Matière combustible. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones confinées (sous-sols, réservoirs, wagons trémies ou citernes, etc.). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'ignition.

## **Produits dangereux résultant de la combustion**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Peroxydes.

## **5.3. Conseils aux pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidiéflagrants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger de la lumière. Protéger de l'humidité. Forme des peroxydes avec l'air. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur. Zone contenant des substances inflammables.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Liste source (s): **Union Européenne** - Union Européenne - Directive (UE) 2019/1831 de la Commission du 24 octobre 2019 établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et modifiant la directive 2000/39/CE de la Commission **Belgique** - Arrêté royal modifiant le titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, en ce qui concerne la liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques. Date de promulgation: 2 septembre 2018. Publié dans le Moniteur Belge le 3 octobre 2018 **France** - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984. Publié 2016 par l'INRS Institut National de Recherche et de Sécurité Hygiène et sécurité du travail.

Révision/Mise à jour : décret 2016-344 du 23 mars 2016 et arrêté du 23 mars 2016. Publié Juillet 19, 2018.

(<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984>)

Composant	Union européenne	Le Royaume Uni	France	Belgique	Espagne
2-Butoxyéthanol	TWA: 20 ppm (8h) TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> (8h) STEL: 50 ppm (15min) STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> (15min) Skin	STEL: 50 ppm 15 min STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 25 ppm 8 hr TWA: 123 mg/m <sup>3</sup> 8 hr Skin	TWA / VME: 10 ppm (8 heures). restrictive limit TWA / VME: 49 mg/m <sup>3</sup> (8 heures). restrictive limit STEL / VLCT: 50 ppm. restrictive limit STEL / VLCT: 246 mg/m <sup>3</sup> . restrictive limit Peau	TWA: 20 ppm 8 uren TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 uren STEL: 50 ppm 15 minutten STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minutten Huid	STEL / VLA-EC: 50 ppm (15 minutos). STEL / VLA-EC: 245 mg/m <sup>3</sup> (15 minutos). TWA / VLA-ED: 20 ppm (8 horas) TWA / VLA-ED: 98 mg/m <sup>3</sup> (8 horas) Piel

Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
2-Butoxyéthanol	TWA: 20 ppm 8 ore. Media Ponderata nel Tempo TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 ore. Media Ponderata nel Tempo STEL: 50 ppm 15 minuti. Breve termine STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minuti. Breve termine Pelle	TWA: 10 ppm (8 Stunden). AGW - exposure factor 4 TWA: 49 mg/m <sup>3</sup> (8 Stunden). AGW - exposure factor 4 TWA: 10 ppm (8 Stunden). MAK applies for the sum of the concentrations of 2-Butoxyethanol and its Acetate in air TWA: 49 mg/m <sup>3</sup> (8 Stunden). MAK applies for the sum of the concentrations of 2-Butoxyethanol and its Acetate in air Höhepunkt: 20 ppm Höhepunkt: 98 mg/m <sup>3</sup> Haut	STEL: 50 ppm 15 minutos STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minutos TWA: 20 ppm 8 horas TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 horas Pele	huid STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minutten TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> 8 uren	TWA: 20 ppm 8 tunteina TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 tunteina STEL: 50 ppm 15 minuutteina STEL: 250 mg/m <sup>3</sup> 15 minuutteina Iho

Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
2-Butoxyéthanol	Haut MAK-KZW: 40 ppm 15 Minuten MAK-KZW: 200 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten MAK-TMW: 20 ppm 8 Stunden MAK-TMW: 98 mg/m <sup>3</sup> 8	TWA: 20 ppm 8 timer TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 timer Hud	Haut/Peau STEL: 20 ppm 15 Minuten STEL: 98 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten TWA: 10 ppm 8 Stunden TWA: 49 mg/m <sup>3</sup> 8	STEL: 200 mg/m <sup>3</sup> 15 minutach TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 godzinach	TWA: 10 ppm 8 timer TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> 8 timer STEL: 15 ppm 15 minutter. value calculated STEL: 75 mg/m <sup>3</sup> 15 minutter. value calculated

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

	Stunden		Stunden		Hud
Composant	Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République tchèque
2-Butoxyéthanol	TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> STEL : 50 ppm STEL : 246 mg/m <sup>3</sup> Skin notation	kože TWA-GVI: 20 ppm 8 satima. TWA-GVI: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 satima. STEL-KGVI: 50 ppm 15 minutama. STEL-KGVI: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minutama.	TWA: 20 ppm 8 hr. TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 hr. STEL: 50 ppm 15 min STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 min Skin	Skin-potential for cutaneous absorption STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> 8 hodinách. Potential for cutaneous absorption Ceiling: 200 mg/m <sup>3</sup> biological test
Composant	Estonie	Gibraltar	Grèce	Hongrie	Islande
2-Butoxyéthanol	Nahk TWA: 20 ppm 8 tundides. TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 tundides. STEL: 50 ppm 15 minutites. STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minutites.	Skin notation TWA: 20 ppm 8 hr TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 hr STEL: 50 ppm 15 min STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 min	skin - potential for cutaneous absorption TWA: 25 ppm TWA: 120 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 percekben. CK TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 órában. AK lehetséges borón keresztüli felszívódás	STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> TWA: 20 ppm 8 klukkustundum. TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> 8 klukkustundum. TWA: 25 ppm 8 klukkustundum. regulated under Butyl cellosolve Skin notation
Composant	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Roumanie
2-Butoxyéthanol	skin - potential for cutaneous exposure STEL: 50 ppm STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm IPRD TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> IPRD Oda STEL: 20 ppm STEL: 100 mg/m <sup>3</sup>	Possibility of significant uptake through the skin TWA: 20 ppm 8 Stunden TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 Stunden STEL: 50 ppm 15 Minuten STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten	possibility of significant uptake through the skin TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> STEL: 50 ppm 15 minutti STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minutti	Skin notation TWA: 20 ppm 8 ore TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 ore STEL: 50 ppm 15 minute STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minute
Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
2-Butoxyéthanol	MAC: 5 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 246 mg/m <sup>3</sup> Potential for cutaneous absorption TWA: 20 ppm TWA: 98 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm 8 urah TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 urah Koža STEL: 50 ppm 15 minutah STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minutah	Binding STEL: 50 ppm 15 minuter Binding STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 minuter TLV: 10 ppm 8 timmar. NGV TLV: 50 mg/m <sup>3</sup> 8 timmar. NGV Hud	Deri TWA: 20 ppm 8 saat TWA: 98 mg/m <sup>3</sup> 8 saat STEL: 50 ppm 15 dakika STEL: 246 mg/m <sup>3</sup> 15 dakika

## Valeurs limites biologiques

Liste source (s):

Composant	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
2-Butoxyéthanol		Butoxyacetic acid: 240 mmol/mol creatinine urine post shift		Butoxyacetic acid (with hydrolysis): 200 mg/g Creatinine urine end of shift	Butoxyacetic acid (after hydrolysis): 150 mg/g Creatinine urine (for long-term exposures: at the end of the shift after several shifts ) Butoxyacetic acid (after hydrolysis): 150 mg/g Creatinine urine (end of shift )

## Les méthodes de surveillance

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Voir le tableau pour les valeurs

<u>Voie d'exposition</u>	<u>Effet aigu (local)</u>	<u>Effet aigu (systémique)</u>	<u>Les effets chroniques (local)</u>	<u>Les effets chroniques (systémique)</u>
Oral(e)		89 mg/kg		75 mg/kg
Cutané(e)		663 mg/m <sup>3</sup>		98 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm
Inhalation	246 mg/m <sup>3</sup>			

**Concentration prévisible sans effet** Voir les valeurs ci-dessous.  
(PNEC)

Eau douce	8.8 mg/l
Des sédiments d'eau douce	8.14 mg/kg
Eau de mer	0.88 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	463 mg/l
Des sols (agriculture)	2.8 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### **Mesures techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolation ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux** Lunettes de protection (La norme européenne - EN 166)

**Protection des mains** Gants de protection

<b>Matériau des gants</b>	<b>Le temps de passage</b>	<b>Épaisseur des gants</b>	<b>La norme européenne</b>	<b>Commentaires à gants</b>
Caoutchouc butyle	> 480 minutes	0.5 mm	EN 374	Comme testé sous EN374-3
Viton (R)	> 480 minutes	0.4 mm	Niveau 6	Détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques
Caoutchouc nitrile				
Gants néoprène	> 480 minutes	0.45 mm		
Caoutchouc nitrile	> 480 minutes	0.56 mm		

**Protection de la peau et du corps** Vêtements à manches longues

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu'

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

**Protection respiratoire** En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

<b>À grande échelle / utilisation d'urgence</b>	Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience <b>Type de filtre recommandé :</b> Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Marron conforme au EN14387
<b>À petite échelle / utilisation en laboratoire</b>	Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience <b>Demi-masque recommandée:</b> - Valve filtrage: EN405; ou; Demi-masque: EN140; plus le filtre, FR141 Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Aucune information disponible.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Jaune clair
<b>Odeur</b>	Léger/légère
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle de fusion</b>	-70 °C / -94 °F
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	171 °C / 339.8 °F
<b>Inflammabilité (Liquide)</b>	Liquide combustible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites d'explosivité</b>	<b>Inférieure</b> 1.1 vol% <b>Supérieure</b> 10.6 vol%
<b>Point d'éclair</b>	62 °C / 143.6 °F
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	230 - °C / 446 - °F
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité</b>	5.31 mPa.s at 20 °C
<b>Hydrosolubilité</b>	Miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	<b>log Pow</b>
<b>Composant</b>	0.81
<b>2-Butoxyéthanol</b>	0.8 hPa @ 20°C
<b>Pression de vapeur</b>	0.901
<b>Densité / Densité</b>	Sans objet
<b>Densité apparente</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet (liquide)
<b>Caractéristiques des particules</b>	

D'après les données d'essai  
Liquide

**Méthode** - Pensky Martens Closed Cup (ASTM D93, BS EN 22719, BS 2000 Part 404, IP 404, ISO 2719, AS/NZS 2106)

### 9.2. Autres informations

<b>Formule moléculaire</b>	C6 H14 O2
<b>Masse molaire</b>	118.18
<b>Propriétés explosives</b>	?1 ÉTHANOL.?2 explosifs air / vapeur des mélanges possibles
<b>Propriétés comburantes</b>	pas d'oxydation

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

## 10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

## 10.2. Stabilité chimique

Sensible à l'air, Sensible à la lumière.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse**  
**Réactions dangereuses**

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.  
Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 10.4. Conditions à éviter

Produits incompatibles. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Échauffement à l'air.

## 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts. Bases. Métaux. Aluminium.. Zinc.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Peroxydes.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur le produit

##### a) toxicité aiguë;

Oral(e)	Catégorie 4
Cutané(e)	Catégorie 4
Inhalation	Catégorie 4

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
2-Butoxyéthanol	1746 mg/kg ( Rat )	LD50 = 435 mg/kg ( Rabbit )	LC50 = 450 ppm ( Rat ) 4 h LC50 = 486 ppm ( Rat ) 4 h

Composant	ECHA (RAC) ATE (Oral)	ECHA (RAC) ATE (Dermal)	ECHA (RAC) ATE (Inhalation)
2-Butoxyéthanol	ATE = 1200 mg/kg bw	-	-

##### b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Les méthodes de surveillance	OCDE 405
Espèce utilisée pour le test	lapin
Effet observé	Irritant pour la peau

##### c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

##### d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Respiratoire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Peau	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Component	Les méthodes de surveillance	Espèce utilisée pour le test	Étude résultat
2-Butoxyéthanol 111-76-2 ( >95 )	Guinea Pig Maximisation Test (GPMT)	cobaye	- non sensibilisant

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

- e) mutagénicité sur les cellules germinales;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- f) cancérogénicité;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes
- g) toxicité pour la reproduction; Effets sur la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
Aucun(e) connu(e).
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Organes cibles** Aucun(e) connu(e).
- j) danger par aspiration;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Autres effets indésirables** Aucune information disponible
- Symptômes / effets, aigus et différés** Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

- Propriétés perturbant le système endocrinien** Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### **Effets d'écotoxicité**

. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce
2-Butoxyéthanol	1490 mg/L LC50 96 h 2950 mg/L LC50 96 h	1550 mg/l EC50 48 hr >1000 mg/L EC50 48 h 1698 - 1940 mg/L EC50 24 h	1840 mg/l EC50 72 hr

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Persistance**

Facilement biodégradable

Soluble dans l'eau, Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies,  
Miscible à l'eau.

Component	Dégradabilité
2-Butoxyéthanol 111-76-2 (>95)	90% (28d) OECD 301B

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation Une bioaccumulation est peu probable

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
2-Butoxyéthanol	0.81	Aucune donnée disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est soluble dans l'eau, et peuvent se propager dans les systèmes d'eau . Mobilité probable dans l'environnement du fait de sa solubilité dans l'eau. Improbable tout déversement de pénétrer dans le sol: Très mobile dans les sols

## 12.5. Résultats des évaluations PBT De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) / et vPvB très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## 12.7. Autres effets néfastes

**Des polluants organiques persistants** Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

**Potentiel de destruction de l'ozone** Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Eliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Le code européen des déchets** D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications.

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**IMDG/IMO** Non réglementé

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

**ADR** Non réglementé

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

**IATA** Non réglementé

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

## 14.1. Numéro ONU

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

## 14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement Pas de dangers identifiés

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Pas de précautions spéciales requises

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable, les produits emballés

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Inventaires internationaux

X = liste, Europe (EINECS/ELINCS/NLP), U.S.A. (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Philippines (PICCS), Chine (IECSC), Japan (ENCS), Australie (AICS), Korea (ECL).

Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	IECSC	AICS (Australie)	KECL
2-Butoxyéthanol	203-905-0	-		X	X	-	X	X	X	X	KE-0413 4

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Sans objet

#### Réglementations nationales

**Classification allemande WGK** Voir le tableau pour les valeurs

Composant	Classification d'Eau Allemande (VwVwS)	Allemagne - TA-Luft classe
2-Butoxyéthanol	WGK1	

Composant	France - INRS (tableaux de maladies professionnelles)
2-Butoxyéthanol	Tableaux des maladies professionnelles (TMP) - RG 84

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) a été réalisée par le constructeur du / importateur

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

H312 - Nocif par contact cutané  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H332 - Nocif par inhalation

## Légende

**CAS** - Chemical Abstracts Service

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**WEL** - Limite d'exposition en milieu de travail

**TWA** - Moyenne pondérée dans le temps

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**CIRC** - Centre international de recherche sur le cancer

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

**RPE** - Équipement de protection respiratoire

**LD50** - Dose létale à 50%

**LC50** - Concentration létale à 50%

**EC50** - Concentration efficace 50%

**NOEC** - Concentration sans effet observé

**POW** - Coefficient de partage octanol: eau

**PBT** - Persistante, bioaccumulable, toxique

**vPvB** - très persistantes et très bioaccumulables

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

**ICAO/IATA** - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

**IMO/IMDG** - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

**MARPOL** - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

**OECD** - Organisation de coopération et de développement économiques

**ATE** - Estimation de la toxicité aiguë

**BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC)

**COV** (composés organiques volatils)

## **Principales références de la littérature et sources de données**

<https://echa.europa.eu/information-on-chemicals>

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

## **Conseil en matière de formation**

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œils et de douches de sécurité.

Prévention et lutte contre l'incendie, identification des dangers et des risques, électricité statique, atmosphères explosives engendrées par les vapeurs et les poussières.

Formation à la réponse aux incidents chimiques.

**Date de préparation**

24-juil.-2007

**Date de révision**

14-déc.-2020

**Sommaire de la révision**

Mise à jour du CLP format.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006 RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance qualité.

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BG Décapant Acrylique

Date de révision 14-déc.-2020

---

soit précisé dans le texte

**Fin de la Fiche de données de sécurité**